



L'entreprise communique cette semaine sur les fiches emploi de la nouvelle convention nationale de la métallurgie qui sera appliquée le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### ETAPE 1 : FICHE EMPLOI

**Vous avez reçu ou allez recevoir une fiche emploi, à quoi sert-elle ?**

Cette fiche emploi établit votre rattachement au référentiel de l'entreprise. Elle décrit la mission et les activités significatives inhérentes à l'emploi. Cette fiche emploi sert de référence pour le travail de classification.

**Attention, ce n'est pas votre fiche de poste.** Un poste de travail est une situation individuelle de travail, alors que l'emploi regroupe des activités et des missions faisant appel aux mêmes connaissances professionnelles.

Cette fiche emploi vous est remise par votre manager ou HRBP à titre informatif et ne nécessite pas votre signature. Vous avez 1 mois, à partir de la remise de cette fiche, pour éventuellement demander des éclaircissements.

**Besoin d'un éclaircissement sur la fiche de votre emploi ?**

Si vous avez besoin d'un éclaircissement, contactez votre manager ou votre HRBP pour échanger.

### ETAPE 2 : CLASSIFICATION

**Comment vais-je être informé(e) de la classification de mon emploi ?**

A compter du **mois d'octobre et jusqu'au 1er décembre 2023**, l'Entreprise vous adressera un mail ou courrier précisant le classement associé à votre emploi.

Vous aurez, si vous le souhaitez, 1 mois pour demander des explications sur la classification de votre emploi auprès de votre HRBP.

**Cette nouvelle classification change-t-elle quelque chose pour moi ?**

Nous vous rappelons que le déploiement de la nouvelle convention collective se fera de façon à **conserver vos avantages sociaux actuels et de manière la plus neutre possible.**

L'application de la politique RH du groupe Volvo continuera à être appliquée à travers par exemple les systèmes de Grade, de Belt comme chez GTT et nous continuerons à respecter nos obligations conventionnelles au travers de cette nouvelle convention.

**Vous souhaitez plus d'informations sur ce sujet ?**

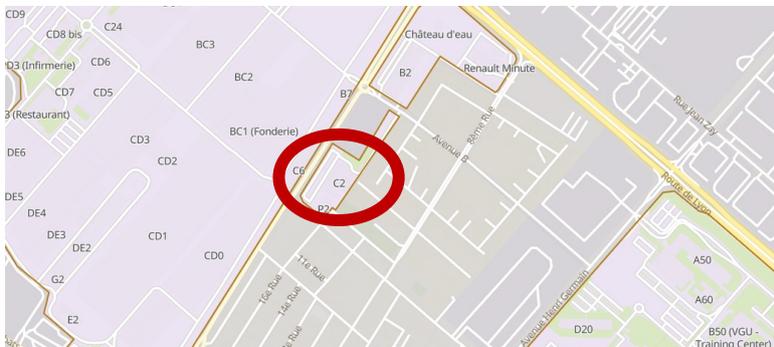
**L'Ugict-CGT vous invite à :**

**Rendez-vous .info**

**Le mardi 12 Septembre à partir de 11h50**  
**Salle Eugène Lapiere — Bat C2**

**Ou par Teams:**

[Lien Teams](#)



**Ou flasher  
le QR code**



**Vous pouvez dès à présent envoyer vos questions à :**

[Org-Syndicale.cgt-Vx@renault-trucks.com](mailto:Org-Syndicale.cgt-Vx@renault-trucks.com) ou lien direct:

[Organisation CGT](#)